

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/08/2024 - 41033 - 2017 B 08494 - 820 098 606 - 146 & COMPAGNIE

SAS 146 & COMPAGNIE

77 BOULEVARD DU GENERAL KOENIG
92200 NEUILLY SUR SEINE

ETATS FINANCIERS 2023



**Sommaire**

Attestation d'Expert Comptable	2
1. Etats de synthèse des comptes	4
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Soldes intermédiaires de gestion	10
Annexe	12
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Notes sur le bilan</i>	16
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
2. Détail des comptes	24
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	30
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	32
3. Liasse fiscale	36





Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 146 & COMPAGNIE relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	97 782
Chiffre d'affaires	190 453
Résultat net comptable (Bénéfice)	22 958

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint-Maurice

Le 15/04/2024

Catherine Montibus
Expert-comptable



ETATS FINANCIERS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etats de synthèse des comptes





Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	667	270	397	530
Autres immobilisations corporelles	5 915	4 103	1 812	2 458
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 582	4 373	2 209	2 988
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	25 440		25 440	54 558
Autres créances	3 952		3 952	2 735
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	65 649		65 649	37 357
Charges constatées d'avance (3)	531		531	520
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95 573		95 573	95 169
Frais d'émission d'emprunt à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	102 154	4 373	97 782	98 157
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				





Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	31 972	20 630
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	22 958	11 342
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	65 931	42 972
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		26 625
Emprunts et dettes financières diverses (3)		12
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 209	6 880
Dettes fiscales et sociales	9 386	21 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 255	665
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	31 851	55 185
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	97 782	98 157
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	31 851	55 185
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		





Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	190 453	100,00	162 152	100,00
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	190 453	100,00	162 152	100,00
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	190 453	100,00	162 152	100,00
Sous-traitance directe	126 251	66,29	73 921	45,59
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	64 203	33,71	88 231	54,41
MARGE BRUTE GLOBALE	64 203	33,71	88 231	54,41
Autres achats et charges externes	35 733	18,76	32 770	20,21
VALEUR AJOUTEE	28 469	14,95	55 461	34,20
Impôts, taxes et verst assimilés	790	0,41	1 264	0,78
Charges de personnel	14	0,01	41 972	25,88
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 665	14,53	12 225	7,54
Autres produits	4			
Dot. amortissements et provisions	779	0,41	1 058	0,65
Autres charges	1 301	0,68		
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 590	13,44	11 168	6,89
Charges financières	132	0,07	313	0,19
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	25 457	13,37	10 855	6,69
Produits exceptionnels	242	0,13	187	0,12
Résultat exceptionnel	242	0,13	187	0,12
Impôts sur les bénéfices	2 741	1,44	-300	-0,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 958	12,05	11 342	6,99



ETATS FINANCIERS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 146 & COMPAGNIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 97 782 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 958 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.





Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	667			667
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	3 876		649	3 227
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 688			2 688
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 231		649	6 582
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	7 231		649	6 582





Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	137	133		270
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 418	645	649	1 414
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 688			2 688
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 243	779	649	4 373
ACTIF IMMOBILISE	4 243	779	649	4 373





Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 29 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 440	25 440	
Autres	3 952	3 952	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	531	531	
Total	29 923	29 923	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	19 500
Total	19 500





Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 851 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 209	21 209		
Dettes fiscales et sociales	9 386	9 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 255	1 255		
Produits constatés d'avance				
Total	31 851	31 851		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 625			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	20 226
Total	20 226





Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
LOCATION MATERIEL DE TRANSPORT	239		
PRIME D'ASSURANCE	292		
Total	531		





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	190 311		190 311
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	142		142
TOTAL	190 453		190 453

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	132	313
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	132	313
Résultat financier	-132	-313





Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Cotisations retraite et prévoyance 2020		92
Produits des cessions d'éléments d'actif		150
TOTAL		242



ETATS FINANCIERS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des comptes





Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
MATERIEL TECHNIQUE	666,66		666,66	666,66
AMORT.MATERIEL TECHNIQUE		269,99	-269,99	-136,66
	666,66	269,99	396,67	530,00
Autres immobilisations corporelles				
MATERIEL DE TRANSPORT	3 226,90		3 226,90	3 875,90
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	2 688,07		2 688,07	2 688,07
AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		1 414,46	-1 414,46	-1 418,08
AMORT.MAT.DE BUREAU ET INFORMA		2 688,07	-2 688,07	-2 688,07
	5 914,97	4 102,53	1 812,44	2 457,82
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 581,63	4 372,52	2 209,11	2 987,82
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
CLIENTS	5 940,00		5 940,00	38 580,00
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	19 500,00		19 500,00	15 978,00
	25 440,00		25 440,00	54 558,00
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
AUDIENS RETRAITE & PREVOYANCE	451,56		451,56	
	451,56		451,56	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
IMPOT SUR LES BENEFICES				300,00
				300,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	27,00		27,00	27,00
TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS & SERVI	208,00		208,00	2 128,94
TVA SUR FACTURES NON PARVENUE	3 265,85		3 265,85	278,91
	3 500,85		3 500,85	2 434,85
Autres créances				





Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
LA BANQUE POSTALE	65 649,12		65 649,12	37 356,57
	65 649,12		65 649,12	37 356,57
Charges constatées d'avance				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	531,01		531,01	520,03
	531,01		531,01	520,03
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95 572,54		95 572,54	95 169,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	102 154,17	4 372,52	97 781,65	98 157,27





Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	10 000,00	10 000,00
	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
RESERVE LEGALE	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
REPORT A NOUVEAU	31 972,38	20 630,25
	31 972,38	20 630,25
Résultat de l'exercice	22 958,40	11 342,13
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	65 930,78	42 972,38
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
PRET GARANTIE ETAT 39.909 EUROS		26 624,58
		26 624,58
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		26 624,58
Emprunts et dettes financières diverses		
INTERETS COURUS SUR PRET		12,03
		12,03
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
FOURNISSEURS	983,88	4 651,20
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	20 225,55	2 229,02
	21 209,43	6 880,22
Personnel		
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES		7 072,65
		7 072,65
Organismes sociaux		
URSSAF		3 434,00
URSSAF AUTEURS	14,00	
AUDIENS RETRAITE & PREVOYANCE		668,75
AUDIENS APPAV		9,12
CHARGES SOCIALES A PAYER		15,00
	14,00	4 126,87
Etat, Impôts sur les bénéfices		
IMPOT SUR LES BENEFICES	2 441,00	
	2 441,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
TVA A DECAISSER	2 689,00	558,00





Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
TVA DED INTRACOMMUNAUTAIRE	27,00	27,00
TVA COLLECTEE 20.00%	965,00	6 430,00
TVA SUR FACTURES A ETABLIR	3 250,00	2 663,00
	6 931,00	9 678,00
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
ETAT CHARGES A PAYER		125,88
		125,88
Dettes fiscales et sociales	9 386,00	21 003,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
NDF PHILIPPE DESHONS	1 255,44	664,66
	1 255,44	664,66
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	31 850,87	55 184,89
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	97 781,65	98 157,27





Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
Ventes de marchandises				
Coût d'achats marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue				
PRESTATIONS DE SERVICES	190 310,81	99,93	162 151,73	100,00
FRAIS REFACTURES	142,44	0,07		
	190 453,25	100,00	162 151,73	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	190 453,25	100,00	162 151,73	100,00
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	190 453,25	100,00	162 151,73	100,00
Achats de matières premières et approv.				
Variation de stocks				
Sous-traitance directe				
SOUS-TRAITANCE	126 250,62	66,29	73 920,57	45,59
	126 250,62	66,29	73 920,57	45,59
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	64 202,63	33,71	88 231,16	54,41
MARGE BRUTE GLOBALE	64 202,63	33,71	88 231,16	54,41
Autres achats et charges externes				
CARBURANT	3 273,31	1,72	3 274,84	2,02
PETIT MATERIEL	370,00	0,19	990,68	0,61
PETIT MATERIEL UE			124,17	0,08
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	53,56	0,03	137,00	0,08
LOCATION BUREAUX	7 200,00	3,78	7 100,00	4,38
LOCATION DE MATERIEL			115,32	0,07
LOCATION MATERIEL DE TRANSPORT	67,36	0,04	143,79	0,09
LOCATION ISUZU GH-447-DQ	6 348,60	3,33	2 960,37	1,83
ENTRETIEN ET REPARATIONS	3,75		222,21	0,14
ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	1 207,42	0,63	38,90	0,02
ASSURANCE MATERIEL TRANSPORT	690,01	0,36	343,98	0,21
DOCUMENTATION GENERALE	503,99	0,26	223,18	0,14
HONORAIRES ADMINISTRATIFS	5 150,00	2,70	5 862,00	3,62
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	44,80	0,02	44,96	0,03
FOIRES ET EXPOSITIONS			15,00	0,01
CADEAUX A LA CLIENTELE	2 347,07	1,23	1 661,20	1,02
POURBOIRES, DONS	7,20		500,00	0,31
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 691,19	0,89	2 540,04	1,57
RECEPTIONS	5 227,99	2,75	5 037,73	3,11
FRAIS POSTAUX	207,75	0,11	200,36	0,12
FRAIS LIGNE FIXE, MOBILE & INTERNET	797,85	0,42	787,20	0,49
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	541,51	0,28	447,38	0,28
	35 733,36	18,76	32 770,31	20,21
VALEUR AJOUTEE	28 469,27	14,95	55 460,85	34,20
Subventions d'exploitation				





Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
Impôts, taxes et versés assimilés				
TAXE D' APPRENTISSAGE			211,68	0,13
CONTRIB.FORMATION PROFESSIONNELLE			257,00	0,16
CONTRIB.ECONOMIQUE TERRITORIALE	790,00	0,41	795,00	0,49
	790,00	0,41	1 263,68	0,78
Charges de personnel				
REMUNERATION DU PERSONNEL			31 200,00	19,24
CONGES PAYES			-767,88	-0,47
PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR			3 000,00	1,85
COTISATIONS URSSAF			5 529,61	3,41
COTISATIONS URSSAF AUTEUR	14,00	0,01		
COTISATIONS RETRAITE			1 455,47	0,90
COTISATIONS AUDIENS MUTUELLE			835,78	0,52
COTISATIONS POLE EMPLOI			845,87	0,52
COTISATIONS APPAV			18,72	0,01
COTISATIONS CPNEF			30,00	0,02
COTISATIONS AUTRES ORG.SOCIAUX			-175,84	-0,11
	14,00	0,01	41 971,73	25,88
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 665,27	14,53	12 225,44	7,54
Reprises s/ charges et Transferts				
Autres produits				
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	4,00		0,11	
	4,00		0,11	
Dot. amortissements et provisions				
DOT.AUX AMORT.IMMO.CORPORELLES	778,71	0,41	1 057,87	0,65
	778,71	0,41	1 057,87	0,65
Autres charges				
DROITS D'AUTEUR	1 300,00	0,68		
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	0,65			
	1 300,65	0,68		
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 589,91	13,44	11 167,68	6,89
Quote part résultat en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
INTERETS SUR PRET	132,49	0,07	312,65	0,19
	132,49	0,07	312,65	0,19
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	25 457,42	13,37	10 855,03	6,69
Produits exceptionnels				
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	91,98	0,05	187,10	0,12
PRODUITS CESSION ACTIF	150,00	0,08		
	241,98	0,13	187,10	0,12
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel	241,98	0,13	187,10	0,12
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
IMPÔT SUR LES BENEFICES	2 741,00	1,44		





Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
REDUCTION D'IMPOT MECENAT			-300,00	-0,19
	2 741,00	1,44	-300,00	-0,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 958,40	12,05	11 342,13	6,99



ETATS FINANCIERS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2024**

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

Désignation de la société: SAS 146 & COMPAGNIE	Adresse du siège social :
SIRET : 8 2 0 0 9 8 6 0 6 0 0 0 2 4	
Adresse du principal établissement: 77 BOULEVARD DU GENERAL KOENIG 92200 NEUILLY SUR SEINE	Ancienne adresse en cas de changement:

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

Activités exercées : CONSEIL EN COMMUNICATION ET EN MEDIAS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--	---

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal : <input type="text"/> Bénéfice imposable à 15 % : 18 271	Déficit : 0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% : <input type="text"/>	
--------------------------	--	--	--

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19% : <input type="text"/>	Autres PV imposables à 19% : <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% : <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 15 % : <input type="text"/> PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i> : <input type="text"/>

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> : <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes : <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A : <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i> : <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> : <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> : <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs : <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées : <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> : <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % : <input type="text"/>
	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i> : <input type="checkbox"/>		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i> : <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées : PP MONTIBUS CATHERINE 9 AVENUE DU BUISSON 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES	ECF <input checked="" type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire : MME MONTIBUS CATHERINE 2, AVENUE DE VERDUN 94410 SAINT-AURICE			
			Tél : 0143535531
- du conseil : Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :			
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 146 & COMPAGNIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>77 BOULEVARD DU GENERAL KOENIG 92200 NEUILLY SUR SEINE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 2 0 0 9 8 6 0 6 0 0 0 2 4</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	269	396
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	4 102	1 812
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		
TOTAL (II) BJ		6 581	BK	4 372	2 209
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	25 440	25 440
		Autres créances (3) BZ	CA	3 952	3 952
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG	65 649	65 649	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	531	531	
	TOTAL (III) CJ	95 572	CK	95 572	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	102 154	IA	4 372	97 781
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
CP	CR				
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 146 & COMPAGNIE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	31 972	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	22 958	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	65 930
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 209	
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 386	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 255	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	31 850	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	97 781	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 850		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 146 & COMPAGNIE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8			D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE			KF
CORPORELLES	Terrains					KG		KH			KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK			KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN			KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	666	KT			KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW			KX
		Matériel de transport*				KY	3 875	KZ			LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 688	LC			LD
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF			LG
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI			LJ
	Avances et acomptes					LK		LL			LM
	TOTAL III					LN	7 230	LO			LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M			8T
	Autres participations					8U		8V			8W
	Autres titres immobilisés					1P		1R			1S
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U			1V
TOTAL IV					LQ		LR			LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	7 230	ØH			ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	666	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV	649	MP	3 226	MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	2 688	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
TOTAL III					IY	649	NG	6 581	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations					IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2G
TOTAL IV					I3		NJ		NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	649	ØK	6 581	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 146 & COMPAGNIE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 146 & COMPAGNIE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial		RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE			PF			PG			PH		
TOTAL I		RK			RM			RN			RO		
Terrains		PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	136		QA	133		QB			QC	269	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport	QH	1 418		QI	645		QJ	649		QK	1 414	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 688		QM			QN			QO	2 688	
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT		
TOTAL II		QU	4 242		QV	778		QW	649		QX	4 372	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	4 242		ØP	778		ØQ	649		ØR	4 372	
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonie 1 Différentiel de durée et autres	Colonie 2 Mode dégressif	Colonie 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonie 4 Différentiel de durée et autres	Colonie 5 Mode dégressif	Colonie 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU					RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC					SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4					R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2					S3	S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9					T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5					U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3					V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1					W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8					W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM							NO		
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)					NZ		
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 146 & COMPAGNIE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 146 & COMPAGNIE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	25 440		25 440					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constitués* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	451		451					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 500		3 500				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	531		531					
	TOTAUX			VT	29 923	VU	29 923	VV			
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 209		21 209						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14		14						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 441		2 441					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 931		6 931					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 255		1 255						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	31 850	VZ	31 850					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	26 624	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS 146 & COMPAGNIE		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2023				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	22 958		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XB		
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	2 741		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				I8	ZN	
- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	WN			
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3				
				TOTAL I	WR	25 699		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				WV	WW		
					WH			
					WP			
					WW			
					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY			
	Majoration d'amortissement*				XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)		YI	XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)		YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)		YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)		YC	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)		YD					
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				25 699				
bénéfice (I moins II)				XI				
déficit (II moins I)					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	7 428		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		XO	18 270	

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 146 & COMPAGNIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	7 428
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	7 428
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS 146 & COMPAGNIE										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	20 630	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
							- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	11 342		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	31 972		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG		31 972			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	126 250
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	13 548		XQ	13 615			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 194
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	16 922			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	161 983
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	790
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	790
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	37 503
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	26 203
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 146 & COMPAGNIE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Gazelle Vento 13/04/2017	649	649		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	150	150				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

C A D R E A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne) ⑨		150			
C A D R E B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne) ⑩					
C A D R E C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪					

(A)

(B)

(C)

(ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 146 & COMPAGNIE Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 146 & COMPAGNIE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

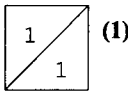
Désignation de l'entreprise : SAS 146 & COMPAGNIE												Néant <input type="checkbox"/>							
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023												Durée en nombre de mois		12					
DECLARATION DES EFFECTIFS																			
Effectifs moyens du personnel												YP							
Dont apprentis												YF							
Dont handicapés												YG							
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL							
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA		190 453					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												OK							
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante												OL							
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT							
TOTAL 1												OX		190 453					
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH		4					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE							
Subventions d'exploitation reçues												OF							
Variation positive des stocks												OD							
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI							
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT							
TOTAL 2												OM		4					
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Achats												ON		129 947					
Variation négative des stocks												OQ							
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR		18 420					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.												OS		67					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ							
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW		1 300					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU							
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9							
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante												OY							
TOTAL 3												OJ		149 736					
IV Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée												TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		40 721			
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)												SA		40 721					
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE												EV		X					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)												GX		190 453					
Effectifs au sens de la CVAE												EY							
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)												HX							
Période de référence												GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 3		GZ		3 1 / 1 2 / 2 0 2 3	
Date de cessation												HR							

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 8 2 0 0 9 8 6 0 6 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 146 & COMPAGNIE

ADRESSE (voie) 77 BOULEVARD DU GENERAL KOENIG

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 10 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES : Multiple form blocks for legal entities with fields for form type, name, SIREN, address, and shareholding.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES : Form blocks for natural persons with fields for title, name, birth date, address, and shareholding.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 8 2 0 0 9 8 6 0 6 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 146 & COMPAGNIE

ADRESSE (voie) 77 BOULEVARD DU GENERAL KOENIG

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

CALC219BF4

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS 146 & COMPAGNIE
77 BOULEVARD DU GENERAL KOENIG
92200 NEUILLY SUR SEINE

Numéro SIRET du principal établissement 82009860600024

Code APE 7021Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs 25 699
b	Dont plus-value nette à court terme 150
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice 7 428
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

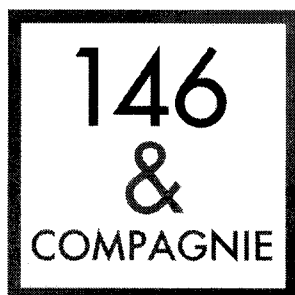
II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12 42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable 150
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice 18 120
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
Total lignes h à k 18 270	

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

SOCIETE



CONSEIL MÉDIA

SAS au capital de 10.000€
77, Boulevard du Général Koenig – Neuilly-sur-Seine – 92 200

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUILLET 2024**

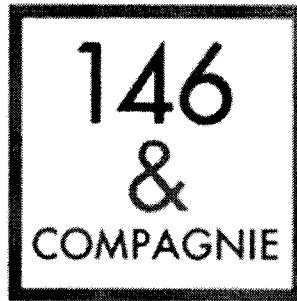
SIGNATURE DE LA FEUILLE DE PRESENCE

ETUDE DES ELEMENTS COMPTABLES

ACTIVITE 2023, BILAN DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

SIGNATURE DU PV DE L'AGO

SOCIETE



CONSEIL MÉDIA

SAS au capital de 10.000€

77, Boulevard du Général Koenig – Neuilly-sur-Seine – 92 200

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit-juillet à dix-neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Deshons Philippe, propriétaire de 9 000 (neuf mille) parts,
- Madame Dreux Nathalie, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts,
- Monsieur Gaillaud Lionel, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts,
- Madame Deshons Margot, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts,
- Monsieur Deshons Gustave, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts.

Total des parts présentes ou représentées : 10 000 parts sur les 10 000 parts composant le capital social.

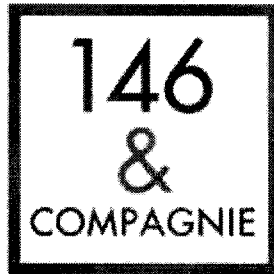
Philippe Deshons

Nathalie Dreux

Lionel Gaillaud

Margot Deshons

Gustave Deshons



CONSEIL MÉDIA
SAS au capital de 10.000€

77, Boulevard du Général Koenig – Neuilly-sur-Seine – 92 200

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit-juillet à dix-neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Deshons Philippe, propriétaire de 9 000 (neuf mille) parts,
- Madame Dreux Nathalie, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts,
- Monsieur Gaillaud Lionel, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts,
- Madame Deshons Margot, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts,
- Monsieur Deshons Gustave, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts.

Total des parts présentes ou représentées : 10 000 parts sur les 10 000 parts composant le capital social.

Monsieur Philippe Deshons préside la séance en qualité de PDG.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- les actes de reprise et le journal des écritures,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de sept jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

16.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Constat des bénéfices,
- Activité 2023, bilan du développement commercial,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport d'activité et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et constate un bénéfice net de 22.958,40 €.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice de 22.958,40 € de l'exercice de la manière suivante :

Au report à nouveau soit : + 22.958,40 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés.

Philippe Deshons Lionel Gaillaud Nathalie Dreux Margot Deshons Gustave Deshons